

portant nomination et promotion à titre
exceptionnel et étranger dans l'Ordre
National du Dahomey -

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
Grand Maître des Ordres Nationaux,

- VU la Proclamation du 26 Octobre 1972 ;
VU le Décret N°72-279 du 26 Octobre 1972 portant formation du
Gouvernement ;
VU la Loi N°65-29 du 14 Août 1965 portant refonte des Lois N°s
60-26 du 21 Juillet 1960 et 62-14 du 26 Février 1962 instituant
l'Ordre National du Dahomey ;
VU le Décret N°72-72 du 4 Avril 1972 portant nomination du Grand
Chancelier de l'Ordre National du Dahomey ;
VU le Décret N°72-73 du 4 Avril 1972 portant nomination des Mem-
bres du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;
Sur proposition du Ministre de l'Economie et des Finances et après
avis conforme du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;

Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

Article 1er. - Sont nommés et promus à titre Exceptionnel et Etranger
dans l'Ordre National du Dahomey au grade de COMMANDEUR pour prendre
rang du 1er Janvier 1973 ;

MM. KOCHMAN NASSIM Mohamed, Administrateur de la Banque Internationale
pour la Reconstruction et le Développement -

YAMBOGO WIOUGOU Antoine, Economiste, Ancien Ministre de l'Economie
Nationale de la Haute-Volta, Administrateur du
Fonds Monétaire International -

Article 2. - Le présent Décret sera publié au Journal Officiel -

Fait à COTONOU, le 26 Avril 1973

Chef de Bataillon Mathieu KEREKOU

Par le Président de la République
Le GRAND CHANCELIER DE L'OND

H.S. COULIBALY

AMPLIATIONS : PR 6 JORD 1 DEP 1
CS 6 DCCT 1 SGG 4 MJL 2 DN 2 DGAJL 2
IAA 1 GRANDE CHANCELLERIE 15
DIR.ST. 1 INTERESSES 2 MINISTERES 12